



SYLAEE

Système de lavage écologique et économique



Professionnel du transport de personnes et de marchandises : Comment optimiser votre gestion de l'eau ?

1 Je lave mon véhicule

L'utilisation d'un shampoing biologique réduira d'avantage l'impact environnemental lors des lavages



2 L'eau est filtrée naturellement

La capacité remédiatrice des plantes permet d'éliminer plus de 80% des charges polluantes présentes dans l'eau



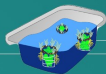
3 Je capte les eaux pluviales

Les eaux de pluies récupérées et traitées permettent de réaliser un appoint sur la boucle de recyclage total des eaux

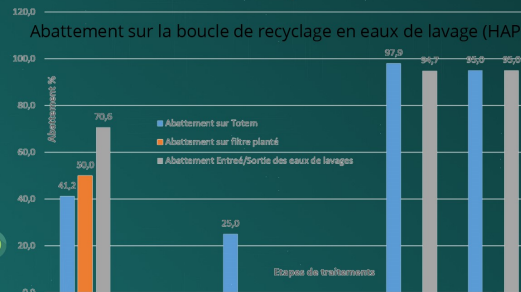


4 Je stocke pour de futurs lavages

Les eaux du portique et pluviales ont été recyclées à 100% et stockées en attente d'une prochaine utilisation

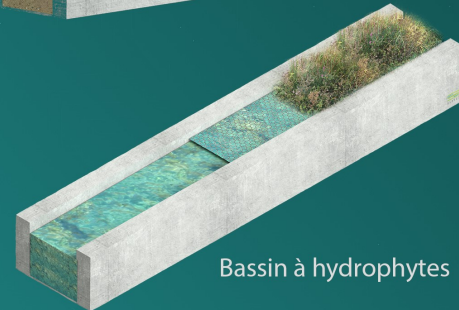


Indicateurs de performances



L'analyse qualitative de l'eau permet de visualiser la nette amélioration de sa qualité, permettant ainsi de la réutiliser pour un prochain lavage optimal et vertueux

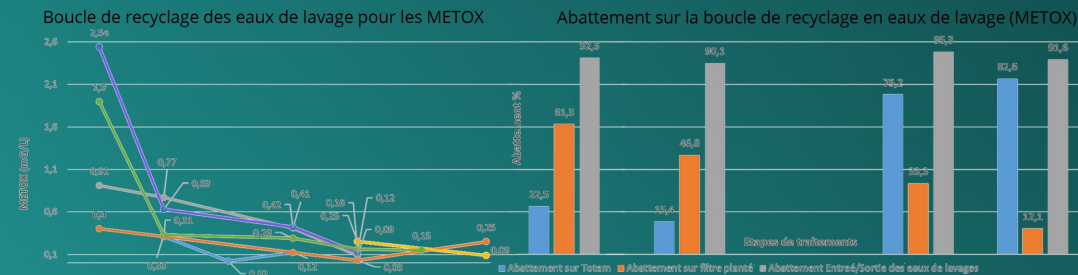
Filtration plantée



Bassin à hydrophytes

« Ensemble, agissons éco-responsable »

- Réduire de 70% vos frais d'exploitation**
Pas d'énergie et pas de main d'oeuvre
- Economiser 100% d'eau potable lors de vos lavages**
Soit près de 30 000€ par an d'eau potable économisés, pour 50 lavages quotidiens de camions
- Opter pour une solution 100% naturelle**
Favorable à votre environnement de travail et à la biodiversité locale
- Substituer les filtrations plantées aux technologies coûteuses**
Oubliez le séparateur-débourbeur à hydrocarbures, le traitement physico-chimique et ses boues à évacuer
- Investir durablement dans le capital naturel pour vos besoins de lavage**
Retour sur investissement rapide grâce aux économies d'eau
- Optimiser la gestion de vos eaux pluviales**
En les intégrant à la boucle de recyclage des eaux de lavage
- Plus de rejets :**
Pas de rejet d'eaux usées au système d'assainissement ou milieu naturel : l'eau est traitée et recyclée à 100% sur le site - (En cas de rejet, une obligation d'autorisation de rejet non domestique et une convention à signer sont nécessaires Le Code de la santé publique sanctionne d'une amende de 10000€ (art L1337-2) tous rejets d'eaux usées non domestiques non autorisés dans le réseau d'assainissement collectif)
- Optimiser vos espaces verts en une solution de lavage efficace**
Valoriser la part obligatoire d'espaces verts de votre parcelle



contact@svitec.fr

06 33 08 62 69

www.svitec.fr



Svitec vous propose une solution complète et intégrée de gestion des eaux pluviales et eaux usées de lavage de vos véhicules (poids lourds et autocars) par recyclage à l'aide de plantes